



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**Compte rendu FSU
du CHSCT SD du 17 Juin
2021**

*Compte rendu non exhaustif réalisé par les représentant·es de la FSU.
Comme pour toute réunion du CHSCT, un procès verbal sera élaboré et adopté ultérieurement. Ce compte rendu ne fait pas office de procès verbal de la réunion du CHSCT SD 81 du 17 juin 2021. Il met en lumière les questions que se sont posées les représentant·es FSU, les membres représentants du personnels au CHSCT.*

La réunion a duré 3 heures 30.

Présent·es :

Administration :

DASEN, secrétaire générale, secrétaire administratif, secrétaire de séance

Conseillère de prévention, ISST (inspectrice santé sécurité au travail)

Organisation syndicales :

3 membres FSU : Valérie Clerc (secrétaire CHSCT, titulaire remplaçante 1^{er} degré),

- Hélène Lopez (titulaire remplaçante 1^{er} degré),

- Joëlle Jalabert (prof. Bio technologie Lycée pro.)

- 2 membres SE

- 2 membres FO, une suppléante FO

La séance débute à 9h 10.

2 déclarations liminaires sont lues : FO, FSU (voir doc annexe)

1- Fonctionnement

Les Procès Verbaux d'instance:

Beaucoup de retard pris par la DSDEN concernant la rédaction des PV.

FSU : nous soulignons que l'aide administrative est nécessaire et précieuse pour ce travail de retranscription des séances.

L'année prochaine nous repartirons sur le timing prévu par le règlement intérieur à savoir : à chaque CHSCT, nous validerons le PV du CHSCT précédent .

Adm: Le retard des PV est dû à la crise sanitaire qui a multiplié les tâches du secrétaire administratif

La FSU est consciente des conditions de travail des personnels DSDEN et par respect du travail fait sur les PV propose d'acter ces PV malgré le retard important et le manque de sens qui en découle .

Validation des PV du :

- 5 mars 2020
- 7 avril CHSCT extraordinaire 2020
- 27 avril 2020

FO s'abstient sur la validation de ces PV

Adm: propose un format de compte rendu plus ramassé avec un relevé de décision.

FSU : attention à ne pas trop résumer car nous savons que chaque mot compte

Membres:

- FSU délégation 2021 2022 : départ de Mme Delga, Mme Lopez devient titulaire et M.Trognon suppléant.

2- Suivi de visite → Mazicou

La grande majorité des préconisations ont été suivies.

La DSDEN a mis en place des filtres pour limiter les envois de mails et notamment éviter les doublons.

FSU : Nous nous félicitons de cet allègement de courriel qui réduit la charge de travail des directeurs et directrices.

Une réflexion est menée avec la mairie et l'équipe mobile de sécurité du rectorat pour installer un système centralisé d'alarme PPMS et attentat-intrusion sur l'ensemble de la ville.

Les échanges avec la mairie d'Albi sont constructifs.

→ Cher.es collègues n'hésitez pas à inscrire dans le RSST si vos conditions de travail ou votre sécurité sont dégradées puisque c'est grâce à votre alerte que le CHSCT a pu préconiser à la DSDEN l'allègement des courriels envoyés dans les écoles.

3- Bilan d'étape de la médecine de prévention:

pas de réponse aux questions posées par les membres du fait de l'absence du médecin et de sa non réponse écrite aux questions suivantes :

- le nombre de personnels reçus en présentiel
- nombre de contacts et d'appels
- un bilan global sur le type de problématiques rencontrées par les personnels
- les difficultés que vous rencontrez s'il y a lieu pour mener à bien votre mission
- et bien sûr tout autre point que vous souhaiteriez partager avec nous .

FSU : la non réponse du médecin du travail illustre et nous alerte sur ses conditions de travail et les difficultés de mener à bien toutes ses missions.

FSU : nous tenons à souligner les importantes difficultés de recrutement, 2 départs de médecins sur l'académie : ce poste semble peu attractif, les médecins ne se sentent pas soutenus dans leurs préconisations .

→ Cher.es collègues n'hésitez pas à venir vers nous si vous avez des difficultés à contacter la médecine du travail.

4- RSST

Présentation de la synthèse des RSST qui révèle que 80% des inscriptions relèvent des risques psychosociaux,

Situations récurrentes :

-les problèmes liés à l'hygiène (difficulté en rapport avec l'application du protocole sanitaire)

-les RPS

Dans le 1er degré : on retrouve surtout des RPS liés à l'exigence émotionnelle : faits de violences verbales et/ou physiques (élèves ou parents). Les rapporteurs des faits sont des enseignant.es et des AESH

Dans le 2d degré : on retrouve surtout des RPS liés aux rapports sociaux dégradés (relations conflictuelles entre les collègues ou entre les personnels et la hiérarchie)

Les membres soulignent le problème du manque de place des les établissements spécialisés ce qui ne permet pas aux élèves de bénéficier des soins dont ils ont besoin → la DASEN est d'accord pour souligner le manque de place pour les prises en charge des élèves.

DASEN : Il ne faut pas voir les enfants comme des facteurs de risque. Dimension éducative importante des professeur·es, nécessité d'expliquer la règle pour que l'enfant y adhère. Le rôle de l'école est d'ouvrir les apprentissages et de proposer aux enfants d'autres modèles d'éducation sans disqualifier les familles.

FSU: les enseignant·es ne voient pas les enfants comme des agresseurs potentiels. Dans les inscriptions aux registres, les enseignant·es ne stigmatisent pas les élèves, ils sont soucieux de la souffrance de ceux-ci et c'est très souvent pour la signaler qu'ils écrivent

→ Cher·es collègues n'hésitez pas à écrire sur le registre santé et sécurité au travail pour toute situation de travail dégradée qui met en danger votre santé mentale ou physique. Votre inscription est précieuse pour améliorer les conditions de travail de tous et toutes.

Situations particulières :

- Remplaçant en SEGPA qui fait 24h, le temps passé en SEGPA ne compte pas pour lui autant que les personnels de SEGPA à temps plein. Il y a aussi le problème de la considération du travail du collègue.

AVIS proposé et adopté à l'unanimité

Avis concernant les conditions de travail des personnels remplaçants :

Les représentants du personnel demandent que soient prises en compte les conditions de travail des personnels remplaçants exerçant sur plusieurs classes d'école et en Segpa et qu'ils bénéficient d'un traitement égal au prorata des heures exercées en SEGPA (soit 21 heures accordées dans ce cadre précis) en référence à l'article 2 du décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré.

-qu'est-ce que le protocole d'alerte? Un pédopsychiatre a conseillé d'appeler les urgences.

FSU : des écoles reviennent ds les inscriptions , pas d'évolutions pérennes pour ces écoles → cette situation nous inquiète , le département ne peut-il pas être vigilant quand les situations sont récurrentes ?

- Montgaillard : problème de la multiplicité des remplacements

DASEN : consciente des difficultés, beaucoup d'aides mises en place, la classe va déménager dans les locaux de Beauvais, un titulaire est nommé dans l'école en septembre. En attendant, l'IEN a fixé des remplaçant·es sur l'école. Des élèves changent d'école.

FSU : La situation n'est pas améliorée, les conditions de travail des personnels sont toujours très difficiles car il y a 3 remplaçant·es par semaine et donc pas de référents, pour nous la situation n'a pas été réglée.

- une école de Castres: travail énorme de l'IEN de Castres, de nombreuses prises en charge sont mises en place (aesh, orientation IETP , assistance sociale, suivi psy). L'hôpital de jour étudiera le dossier en septembre.

→ Cher·es collègues n'hésitez pas faire connaître vos besoins d'aide et à réécrire sur le registre si votre situation ne s'est pas améliorée .

- Préconisations du CHSCT en réponse au fait de violences dans les RSST

- Faire une prévention éducative: Educ Nat· devrait chercher des partenaires pour mettre en place une prévention éducative. aider les parents en prévention sur un plan plus général → centre social, café des parents, mjc, ... → associer accompagner les parents à la démarche éducation
DASEN: des partenariats existent déjà · QPV aide à la parentalité, proposer d'autres modèles d'identification
- augmenter les places en IME ITEP ... → satisfaire les besoins de placement dans les structures adaptées

FSU : inquiétude quand les enfants ont besoin de soins formulés par les médecins et que la famille ne suit pas → DASEN il faut faire une information préoccupante

- institutionnaliser un temps d'échange avec les parents (avec intégration dans la classe des parents pour comprendre le travail de l'enseignant·e) pour créer du lien, augmenter la confiance et décrire les situations

DASEN: circulation du 12/12/2012 inviter la famille, rien ne l'empêche et surtout pas le plan vigipirate.

- consulter le CHSCT, le service de prévention de l'éducation nationale , les personnels pour les constructions et aménagements des structures scolaires (le CHSCT remarque que l'augmentation de la violence à parfois une genèse liée aux bâtiments dégradés ou mal conçus)

des avancées sur le battis → augmentation de l'enveloppe dept/ région, grâce aux RSST sur les températures par exemple mis en évidence de structures prioritaires.

FSU : Graulhet nous semble prioritaire aussi quant aux températures;

DASEN : plusieurs réunions sur Graulhet, analyse de la situation de crise, alerte sur les points observés à la visite.

La DASEN invite le département à ne pas attendre les travaux pour améliorer la situation . EX: poser un filtre sur le dôme, peindre la cage d'escalier ; Un comité de pilotage des travaux est mis en place dès à présent et toutes les 3 semaines quand les travaux commenceront.

FSU : et sur la température ds les classes de Graulhet → oui c'est remonté situation extrêmement suivie

volet RH attention sur le poste de gestionnaire. L'enjeu est de passer à l'anticipation .

→ FSU d'un point de vu général il serait souhaitable de prévenir la canicule de 2022 → doc ministériel contient des fiches opérationnelles

DASEN : les personnels doivent se faire connaître et déclarer leur vulnérabilité en cas de canicule → possibilité d'obtenir un aménagement du temps de travail.

→ Cher·es collègues n'hésitez pas déclarer votre vulnérabilité vis à vis des fortes chaleurs. Déclarez vous pour obtenir un aménagement du temps de travail par exemple

FSU : et lorsque le problème de forte chaleur peut-être réglé par l'aménagement matériel ???

DASEN : écrire sur le DUER

→ Cher·es directeurs, directrices et chef·fes d'établissement pensez à remplir le DUER pour tous besoins d'améliorations matérielles.

- veiller à ce que les salles de classes et le mobilier soient adaptés au besoin pédagogique. Consulter le CHSCT, le service de prévention de l'éducation nationale, les personnels dans le choix du mobilier afin de réduire les nuisances sonores, TMS, et de permettre aux enseignants d'exercer leur liberté pédagogique.
- alléger le nombre d'élèves par classe
- augmenter le nombre de remplaçants

5- ISST

L'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail présente deux comptes-rendus de visite effectuées dans le Tarn.

- École rurale

Les documents concernant la sécurité (contrôle sécurité incendie, DTA, qualité de l'air intérieur, équipements sportifs, aire de jeux) n'ont pas été présentés.

Le DUER n'est pas finalisé.

Le stockage des produits chimiques n'est pas réglementaire, tout comme l'étiquetage des contenants.

Il y a des obstacles devant les issues de secours ne permettant pas une évacuation satisfaisante.

L'affichage dans les salles de classe dépasse la limite de 20% des surfaces verticales.

La photocopieuse est dans la salle où le personnel prend ses repas alors que la réglementation indique que l'on ne doit pas manger dans une salle où il y a des polluants (émanations venant de la photocopieuse).

L'ISST préconise une réflexion sur le temps alloué aux APC pour qu'ils puissent être davantage présents dans les écoles

DASEN : un agent va être positionné sur une mission de référent départemental des PPMS. Cela devrait apporter une aide aux directeurs et directrices.

Les suites données à la visite devraient être communiquées au mois d'octobre.

→ Cher·es collègues, pour votre sécurité, veillez à ne pas prendre vos repas dans la pièce où se trouve la photocopieuse pour vous protéger des émanations toxiques qu'elle dégage.

- Collège

Le principal montre une réelle préoccupation concernant les questions de santé et sécurité au travail.

L'AP est impliqué dans sa mission mais il n'a pas eu beaucoup de formations.

Les documents concernant la sécurité n'ont pas été présentés.

Le DUER n'est pas à jour.

Le stockage des produits chimiques ne correspond pas tout à fait à la réglementation.

Il manque des toilettes.

Toutes les préconisations formulées lors de la visite ont fait l'objet de propositions d'amélioration.

Le fait que les personnels de direction n'aient pas de formation à la sécurité et à la sécurité durant leur formation initiale est un vrai manque.

6- Compte rendu de visite

Ecole Marssac → présenté par FSU

Nous avons fait le choix de cette visite car l'école a été rénovée, avec une partie complètement neuve .

Nous pouvons mettre en avant, entre autres, quelques points positifs :

- la relation étroite et aisée avec la mairie ;
- le confort, et la praticité de la partie neuve, (et ce qui n'est pas sans importance la gaieté des couleurs et les choix esthétiques)
- la volonté de mutualiser la bibliothèque avec le village
- allègement du nombre de courriels → nous nous félicitons que la préconisation du CHSCT sur le nombre de mails et de doublons ait été entendue, d'autres directrices et directeurs en ont témoigné.
- le nombre d'enseignantes présentes à l'entretien

quelques points suite à la rencontre :

- une enseignante était en souffrance → apparemment suite à notre rencontre une proposition lui a été faite → pourriez vous nous rassurer sur ce point ? **Adm : réponse à venir**
- manque de remplaçant.es
- manque de personnel RASED

7 - Bilan des Assistants de prévention de circo

Conseillère de prévention : les assistants de prévention n'ont pas assez de temps sur leurs missions de prévention, les APC ont entre de 10 à 20 % de leur temps de travail prévu pour cette mission mais ils doivent faire tout le reste, ils sont très chargés → les APC d'Albi et de Castres retournent devant élèves l'année prochaine.

En 2021 ils se sont révélés indispensables sur le terrain pendant la crise sanitaire ; Les directeurs-trices ont besoin de présence humaine.

réseau et entre aide entre assistant.es de prévention

Secrétaire générale : reconduction des frais de déplacement

FSU : une préconisation du CHSCT pourrait être l'augmentation du temps consacré à la prévention sur le terrain : ouvrir des postes d'assistant·es de prévention à 100 % sans toucher toute fois aux postes des personnels devant élèves·

Secrétaire générale : nous ferons remonter cette demande

8- Bilan de prévention du Tarn présenté en CHSCT A

La prévention dans le Tarn fonctionne mieux que dans certains autres départements de l'académie. Travail en commun et entre aide précieuse.

9- Questions diverses

Travaux dans les établissements :

- Pourquoi les membres du CHSCT n'ont-ils pas été conviés à la dernière réunion en date concernant la construction d'un nouvel établissement scolaire (Cèdres, début mai) alors qu'une invitation avait été faite pour l'inauguration avec la presse ?

Réunion interne sur déménagement et pas sur les travaux

Mazamet travaux envisagés, la DASEN n'était pas au courant; peu de communication avec la région → retour du chef : réponse à une étude, pas de calendrier arrêté dans 18 mois concurrence des partenaires pour travaux.

RSST et anonymat :

- En quoi est-ce nuisible de laisser visible les noms des personnes dans les RSST, sachant que les noms sont très utiles aux membres pour réaliser des analyses pertinentes des situations et pour le suivi des récurrences ?

C'est réglementaire ; la réponse est apporté à l'oral par la conseillère de prév

AVIS proposé et adopté à l'unanimité

Avis sur l'anonymat des IRSST

Les représentant·es du personnel dénoncent l'anonymisation des registres lors de l'extraction qui nuit à l'analyse et au suivi des dossiers traités en CHSCT D.

Ils demandent à ce que lors de la saisie d'un registre, les représentant·es des personnels puissent avoir la possibilité de connaître l'identité des personnes rédactrices afin de savoir quand une situation est répétitive, de pouvoir suivre les situations problématiques dans la durée et ainsi réaliser des analyses - et donc un travail de prévention - pertinents·.
Référence article 3-2 du décret 82-453 du 28 mai 1982

Covid :

- Pourquoi les adultes encadrant des élèves ne sont pas tous traités de la même façon face à la covid ? (voir IRSST 1381 vie sco collège Bellevue)

dorénavant le traitement des situations est plus clair et homogène → FAQ donne la conduite à tenir

- Pourquoi certains chefs d'établissement se sont-ils mis à redemander les certificats médicaux aux personnels vulnérables?

La secrétaire générale s'est saisie du problème, ce n'était pas un requête de l'institution; un seul étab ds le département

FSU vous êtes dans votre rôle en disant que c'était dans un soucis de régularisation ; pour nous le traitement n'était pas bienveillant

Équipes éducatives :

- Peut-on envisager qu'il y ait transmission des conclusions écrites aux enseignant·es lors d'une équipe éducative ? Si oui, par quel biais ?

Qui serait signataire de cette suggestion ?

Les enseignant·es font parti·es de l'équipe pas d'échange suppl, pas de rapport écrit·

- Peut-on faire en sorte qu'une personne représentant la hiérarchie (IEN ou IA adjoint par exemple) soit présente lors d'une équipe éducative ?

DASEN : cela se fait déjà quand la situation le nécessite, les IEN ne peuvent aller à toutes les équipes éducatives·

AVIS proposé et adopté à l'unanimité

Avis sur l'accompagnement des enseignant·es lors de situations complexes

Les représentant·es du personnel au CHSCT SD 87 demandent à ce qu'un·e IEN soit présent lors des équipes éducatives liées à des situations délicates et/ou complexes ou lorsque les parents manifestent une opposition à l'Institution·

Postes éducation nationale :

- Des postes d'infirmières vont-ils être créés ?

Oui sur les nouveaux étab

AVIS proposé et adopté à l'unanimité

Avis sur la question des postes infirmiers

Les personnels infirmiers jouent un rôle fondamental dans le suivi des élèves du premier comme du second degré, ils sont un rouage clef du bon fonctionnement des établissements du second degré dont on perçoit l'importance quand les collègues sont absents ou que les postes ne sont pas pourvus. Face à la non création de postes, le rectorat de l'académie de Toulouse procède à des redéploiements de postes pour faire face à l'ouverture de nouveaux établissements et ne pas laisser d'établissements sans postes infirmiers ce qui aboutit à la suppression de postes dans certains gros établissements avec internat. Ces établissements se retrouvent donc devant des difficultés importantes car le service infirmier n'est plus assuré pendant la totalité du temps d'ouverture de l'établissement et que la charge de travail qui repose sur un seul poste infirmier est trop importante. La conséquence en est de nombreux arrêts maladie et la fuite des collègues face à des postes aussi lourds.

Les représentants des personnels en CHSCTD considèrent que tous les postes d'infirmiers doivent être maintenus et que les moyens doivent être renforcés sur les établissements importants afin d'améliorer les conditions de travail des collègues et ainsi de pérenniser ces postes.

- Un poste de médecin du travail va-t-il être créé pour que la médecine du travail puisse réaliser l'ensemble de ses missions ?

Postes laissés vacants → ce traitement se fait à l'échelle académique

Pour la FSU, les délégués des personnels FSU présentent à cette instance.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**